



**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE**

des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC  
Section de la CREUSE  
542 - Maison des Associations et des Syndicats  
Immeuble de Braconne  
23000 - GUERET  
Téléphone : 05 55 41 04 81  
Courriel : [snu23@snuipp.fr](mailto:snu23@snuipp.fr)

Guéret, le 2 octobre 2014

À

Madame l'Inspectrice d'Académie  
Directrice des Services Départementaux  
de l'Education Nationale de la Creuse

Madame l'Inspectrice d'Académie,

La réforme des rythmes scolaires suscite encore et toujours une opposition considérable, notamment de la part des parents d'élèves. Cette opposition est importante tant au niveau national qu'au niveau départemental. Un collectif national de parents, les "gilets jaunes", appellent au boycott de l'école le 1er mercredi de chaque mois, ces appels sont relayés au niveau départemental dans certaines écoles. Vous pouvez retrouver les actions mises en place sur le site : <http://www.giletsjaunes.org/>

Certains parents creusois font ainsi le choix de ne pas envoyer leur(s) enfant(s) à l'école le mercredi pour des raisons qui vont de l'opposition ferme et de principe à cette réforme à un constat de fatigue avancée de leurs enfants en passant par des problèmes organisationnels ou pour des temps de transport qui sont parfois presque aussi longs le mercredi que le temps de classe ! C'est une réalité que les cadres de notre ministère semble vouloir nier pourtant les personnels y sont confrontés au quotidien.

Depuis la rentrée, vous avez fait le choix d'utiliser la coercition pour juguler le phénomène en menaçant par exemple par voie de presse de fermeture de classe les écoles où des élèves manqueraient à l'appel ! Le mercredi 3 septembre, 1<sup>er</sup> jour d'appel au boycott, des gendarmes sont venus interroger les enseignants de quelques écoles sur le taux de présence des élèves : cette pratique est scandaleuse, nous l'avons dénoncée sans qu'aucune réponse ne nous soit apportée. Vous avez également demandé à tous les directeurs d'écoles du département, en les appelant individuellement, de faire remonter la liste des élèves absents pour cette demi-journée.

Le mercredi 1er octobre était une deuxième journée nationale d'action à l'appel du collectif des "gilets jaunes". Cet appel a été relayé dans quelques écoles du département. Vous sollicitez aujourd'hui des directeurs d'écoles l'envoi de la liste des élèves absents ainsi que les motifs évoqués par leurs parents, les justificatifs fournis ***mais aussi les réponses apportées par les directeurs d'écoles !!!***

Nous venons par ce courrier vous faire part de notre indignation face à cette débauche d'énergie concernant cette situation mais aussi face à cette nouvelle démonstration du peu de confiance que vous portez aux directeurs d'écoles. Une [circulaire](#) du 3 janvier 2011 en ligne sur le site de l'Inspection Académique et relative à la lutte contre l'absentéisme scolaire stipule qu' ***"il convient, à partir de quatre demi-journées d'absence sans motif légitime ni excuses valables, d'établir un dialogue favorisant une relation de confiance avec l'élève et sa famille et de proposer conjointement toute remédiation pédagogique ou éducative visant à résoudre l'absentéisme du jeune"***.

Plus loin, il est écrit "Si les actions entreprises au sein de l'école n'ont pas rétabli l'assiduité de l'élève, le directeur d'école transmet une « fiche de signalement de l'absentéisme » (jointe en annexe) à l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription".

Les absences du mercredi ont-elles un autre statut à vos yeux que les autres absences ? Nous aimerions avoir la certitude que les cas d'absences inquiétantes signalées par les personnels seraient traités avec la même réactivité.

Enfin, vous comprendrez certainement que vous mettez sévèrement en difficulté les personnels. Comment engager un dialogue serein avec les familles pour les inciter à scolariser leurs enfants le mercredi quand vous choisissez de mettre en place la demi-journée de concertation sur les programmes... **un mercredi** ? En effet, le mercredi 15 octobre, vous nous demandez d'expliquer aux parents de garder leurs enfants sans mettre à notre disposition un mot de votre part alors que le 12 novembre, la récupération du vendredi 15 mai que vous avez imposée unilatéralement, s'annonce d'ores et déjà compliquée. N'aurait-il pas été plus opportun et plus pratique pour les familles de banaliser cette après-midi du 12 novembre ? Dans de telles conditions, le dialogue devient bien évidemment très vite impossible.

***A quelle réaction faut-il s'attendre de votre part pour le mercredi 5 novembre, prochaine journée d'action lancée semble-t-il par le collectif des "gilets jaunes"?***

Les personnels sont las de ces pratiques et aspirent à davantage de quiétude. Ils préféreraient sans doute que les moyens du département soient mobilisés pour la réussite des élèves, l'accompagnement de nos collègues, notamment en début de carrière, ou la formation des maîtres plutôt qu'à de futiles pressions pour contrer des actions qui entravent la bonne marche de la communication ministérielle sur lesquelles les enseignants n'ont pas de prise.

**La lutte contre l'échec scolaire, la réussite de tous les élèves nécessitent un climat serein entre l'école et les familles que les enseignants de ce département essaient d'entretenir : nous vous demandons de mettre fin à ces injonctions intempestives qui viennent parasiter ce climat et mettent nos collègues en difficulté avec les familles.**

Certain de notre volonté commune de faire avancer le Service Public et Laïc d'Éducation Nationale dans l'intérêt des élèves qu'il accueille et de ses agents, je vous prie de recevoir, Madame l'Inspectrice d'Académie, mes salutations sincères.

Le Secrétaire départemental



Fabrice COUÉGNAS